

# Dénat. Les élus valident le chantier école-cantine et centre de loisirs



Le maire Olivier Oustric avec les équipes institutionnelles partenaires.

**Avec le président Ramond et les partenaires du projet, l'équipe municipale d'Olivier Oustric a scellé la première pierre du projet.**

La pose de la première pierre du projet de l'école-cantine et du centre de loisirs de Dénat s'est déroulée le mercredi 15 mars, sur le parking du cimetière, qui conservera toujours une trentaine de places.

L'ensemble architectural se compose de trois "blocs" distincts. Le premier, dédié à l'accueil de loisirs, les bureaux, la classe maternelle et le dortoir. Le 2e bloc accueillera les trois classes élémentaires. Quant au gros-œuvre du 3e bloc qui hébergera les vestiaires du personnel, les zones de préparation des repas et le réfectoire, il est quasiment achevé ! La charpente pourra en effet démarrer d'ici peu.

C'est donc bel et bien parti pour le chantier de la nouvelle école de Dénat. Un aboutissement pour le maire en place Olivier Oustric puisque ce projet d'école, après plusieurs tentatives qui n'avaient pas abouti, fut assurément nourri de débats politiques passionnés depuis une quinzaine d'années. "C'est un projet attendu des Dénatois", explique Marie Estéveny, adjointe de l'équipe municipale. Christophe Ramond a salué, comme d'habitude, ce projet en faveur de la jeunesse scolaire, périscolaire et extrascolaire puisqu'un accueil est prévu pendant les vacances. "À ce jour, tous les marchés de l'appel d'offres ont été attribués, nous avons essayé de privilégier les entreprises locales, même si cela n'a pas été facile. Le projet est maintenant en voie de réalisation, sans problème majeur à ce jour. 90 élèves sont pour l'instant scolarisés à Dénat, mais ce projet pourra accueillir 120 élèves. Cette marge nous permettra d'absorber les effectifs attribués par le rectorat, ils peuvent grimper jusqu'à 27 élèves par classe, avant qu'une 5e classe soit créée. De cet endroit, les enfants accéderont à toutes les infrastructures (un petit city-parc sera bientôt créé), tout est sur place de plain-pied ; l'école, la cantine, la garderie et l'accueil de loisirs. Un grand préau couvert de 120 m<sup>2</sup> accueillera les élèves avec deux cours de récréation distinctes pour les maternelles et les élémentaires. Notre projet est soutenu par la CAF, le conseil départemental, l'État et la Région."

D.C.